



2023
GUIDE DE LA
RENTRÉE



www.mont-dore.nc



ÉDITO



Un peu moins de 3 000 élèves feront leur rentrée en 2023 dans les 13 écoles de la commune. Il y aura sept nouveaux directeurs(trices) d'école, auxquels je souhaite la bienvenue.

Comme les années précédentes, l'objectif est de poursuivre les nombreux travaux déjà accomplis au sein de nos écoles, notamment au niveau de l'installation des climatisations et des panneaux photovoltaïques, afin d'offrir aux élèves des conditions d'accueil optimales.

Nous poursuivrons également les différentes actions de sensibilisation entreprises afin de lutter contre l'insécurité routière, mais aussi en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Ainsi, les projets liés à l'embellissement des écoles et aux actions de revégétalisation seront valorisés, notamment, par la remise d'un diplôme éco mondorien. Toutes ces actions seront d'ailleurs relayées par les jeunes du Conseil Municipal Junior.

- On note toutefois quelques nouveautés pour cette rentrée scolaire : Tout d'abord, au niveau du service de la cantine, un seul prestataire fournira dorénavant les 16 cantines de la commune. Il s'agit de La Casserolette, pour lequel les objectifs principaux restent d'une part la qualité des repas servis aux enfants et d'autre part la lutte contre le gaspillage alimentaire.*
- Ensuite, un tarif spécial est proposé aux familles pour les mois de février et de décembre. À noter que le prix du repas demeure inchangé (895 francs) avec un tarif lissé sur l'année.*
- Enfin, on note le déménagement des classes de l'école Adolphe-Boutan vers le groupe scolaire de Yahoué.*

Dans l'ensemble des écoles, les enfants bénéficieront d'activités périscolaires, notamment dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, qui concernera toutes les écoles de la commune en 2023. Ce dispositif existe depuis deux ans en partenariat avec l'État et la province Sud. Il est entièrement gratuit et permet d'offrir aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires une aide personnalisée. Une manière plus ludique d'apprendre ses leçons tout en favorisant le développement personnel de chacun, en leur offrant un accès à la culture et au sport. Ce travail sera prolongé dans le cadre des vacances apprenantes en 2023.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2023.

Eddie LECOURIEUX
Maire du Mont-Dore



Directeur de la publication : Eddie Lecourieux
Rédaction : Post-Scriptum – Nathalie Vermorel
Coordinateurs : José Blum, Gaëlle Grès, Marjorye Tufele
Réalisation : Sea You Communication
Photographies : Ville du Mont-Dore
Édition : Ville du Mont-Dore
BP 3 Boulari 98810 Mont-Dore
Tél. : 43 70 00
Tirage : 4 300 exemplaires
Impression : Artypo

SOMMAIRE



Pages 4 à 7 – Quoi de neuf pour cette rentrée

- Chiffres de la rentrée 2023
- Sept nouveaux directeurs(trices) d'école
- Travaux dans les écoles
- Fermeture de l'école Adolphe-Boutan et transfert des écoliers vers le groupe scolaire de Yahoué

Pages 8 à 9 – Les transporteurs

- Syndicat mixte des transports urbains du grand Nouméa (SMTU)
- Transporteurs privés
- Taxis du Mont-Dore

Pages 10 à 11 – La vie scolaire

- Ses missions
- Mondorine à Pâques
- Contacts

Pages 12 à 13 – La Caisse des écoles

- La cantine
- La garderie périscolaire
- Tarifs - Contacts

Pages 14 à 15 – Les aides aux familles

- Aides à la scolarité
- Aides aux activités sportives
- Aides aux vacances

Pages 16 à 19 – Les établissements scolaires de la commune

Pages 20 à 21 – À l'école du vivre ensemble

Pages 22 à 23 – Les actions dans les écoles

- Le Conseil municipal junior
- Un orchestre à l'école
- Le diplôme éco mondorien
- Le concours d'expression orale

Page 24 – Les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mont-Dore

Page 25 – Les stages vacances

Page 26 – Les vacances apprenantes

Pages 27 à 30 – Les activités après l'école

- Le parcours éducatif citoyen
- L'accompagnement à la scolarité
- L'école des arts et l'école des sports

Pages 31 à 32 – L'annuaire des associations culturelles

Pages 33 à 34 – L'annuaire des associations sportives

Page 35 – Numéros utiles

Page 36 – Calendrier scolaire 2023



QUOI DE NEUF POUR CETTE RENTRÉE

Cette année, les enfants de maternelle et du primaire, les collégiens et les lycéens vont regagner les bancs des écoles publiques et privées du Mont-Dore le lundi 13 février. Tout en préparant cette rentrée, la Ville a profité de la trêve estivale pour réaliser des travaux dans les écoles primaires publiques dont elle a la charge.

LES EFFECTIFS

Les 13 écoles publiques – maternelles, élémentaires et groupes scolaires – sont prêtes pour accueillir quelque 3 000 enfants répartis dans 125 classes. Plus de 2 000 élèves du secondaire sont également attendus dans les collèges de Plum et de Boulari ainsi qu'au lycée polyvalent du Mont-Dore.

CANTINES : LA CHASSE AU GASPI CONTINUE

Lauréate d'un appel à projets fin 2019, la Ville du Mont-Dore poursuit activement ses actions de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire auprès des enfants des 16 cantines de la commune. Kit d'animation (posters, guide, kakémono, étiquettes et pastilles...), table de tri des déchets dans chaque cantine et valorisation des restes via les jardins pédagogiques avec une initiation au compostage sont, notamment, au programme. Objectif : passer de huit kilos de déchets alimentaires par jour et par école à seulement deux kilos en 2023 pour environ 70 convives.

LA RÉUSSITE SCOLAIRE, UNE PRIORITÉ

Initié en 2021 dans huit écoles primaires de la commune, le dispositif d'accompagnement à la scolarité est étendu dès cette rentrée à l'ensemble des établissements scolaires.

L'objectif est de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves les plus fragiles, du CP au CM2, ce dispositif s'adresse exclusivement aux enfants repérés en difficulté par les enseignants. Gratuit pour les familles, il est mis en place après l'école et s'articule autour de deux champs d'intervention complémentaires et à vocation éducative qui visent à offrir à l'élève un appui et des ressources pour réussir à l'école et s'épanouir par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture (lire page 30).

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

Environ **3 000 élèves** de la maternelle au CM2.

125 classes.

Plus de **2 000 collégiens et lycéens.**

Sept nouveaux chefs d'établissement

Sur la commune, sept nouveaux chefs d'établissement prendront leur poste à la rentrée 2023.

Sont concernés :

- Le groupe scolaire de Yahoué (maternelle et primaire) : Karine Guagenti
- Le groupe scolaire de Boulari : Epifania Gata
- L'école primaire de Saint-Michel : Stéphanie Amice
- L'école élémentaire La Rizière : Laurent Noire
- L'école primaire La Briqueterie : Fantine Pourcher
- L'école élémentaire du Vallon-Dore : Amaury Dantard
- L'école primaire de l'île Ouen
- Le groupe scolaire Saint-Joseph-de-Cluny (privé)
- L'école catholique de Saint-Louis (privé)

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

École maternelle Les Fougères

Mise en place de sanitaires provisoires et raccordement aux réseaux de l'école.

École maternelle de Boulari

Mise en place d'un sol souple pour les jeux dans la cour.

École maternelle Les Coccinelles

Reprise de cloisons d'une salle de classe suite à des détériorations dues aux termites.

École primaire La Briqueterie

Réhabilitation des jeux dans la cour.

École primaire de l'île Ouen

Travaux divers.

École primaire de Saint-Michel

Remplacement de gouttières (côté cour).

Groupe scolaire du Vallon-Dore (maternelle)

Remplacement des gouttières et des descentes d'eaux pluviales du patio.

Groupe scolaire du Vallon-Dore (primaire)

Remplacement des bandeaux et des gouttières dans la salle de cantine.

Groupe scolaire de Yahoué

Réfection des sanitaires, démontage de deux mezzanines et rénovation des peintures de cinq classes (suite au déménagement de l'école Adolphe-Boutan).

Groupe scolaire Jacques Clavel

Remplacement de fenêtres de style louvres dans plusieurs salles de classe.

Groupe scolaire de Plum

Remplacement des bandeaux de la cantine.

Collège de Plum

Pose de panneaux d'évacuation

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Ville poursuit sa transition énergétique avec comme objectif de doter progressivement une quarantaine de ses bâtiments communaux, composés pour moitié de groupes scolaires, d'écoles et de cantines, de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Les installations doivent permettre de produire de l'électricité grâce au rayonnement solaire, laquelle sera ensuite consommée en partie sur place et, éventuellement, revendue en cas de surplus de production par injection directe sur le réseau de distribution électrique. À la clé, un gain de près de 40 % sur la facture énergétique annuelle.

Parallèlement, la Ville a lancé un programme d'amélioration du confort thermique dans les établissements scolaires municipaux par la mise en œuvre de dispositifs de climatisation liés énergétiquement aux panneaux photovoltaïques.

Objectif : installer des dispositifs de climatisation dans toutes les classes des établissements scolaires équipés de production d'énergie photovoltaïque.

FERMETURE DE L'ÉCOLE ADOLPHE-BOUTAN ET TRANSFERT DES ÉCOLIERS VERS LE GROUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ

Une page se tourne pour l'école Adolphe-Boutan qui a fermé ses portes en fin d'année dernière. Les élèves feront leur rentrée 2023 au groupe scolaire de Yahoué, ce qui va permettre une meilleure répartition des enfants du quartier.

Cinquante-trois ans après son ouverture, l'école Adolphe-Boutan a définitivement fermé ses portes fin 2022.

Cette décision, qui relève de la province Sud, compétente en matière de carte scolaire de l'enseignement primaire public, a été prise en raison d'une baisse importante des effectifs observée ces cinq dernières années au sein des trois écoles du groupe scolaire : Les Fougères, Adolphe-Boutan et le groupe scolaire de Yahoué.

NOUVELLE RÉPARTITION DES CLASSES

À la rentrée 2023, les 114 élèves de l'école Adolphe-Boutan rejoindront les bancs du groupe scolaire de Yahoué, situé à seulement quelques mètres, ce qui permettra de rationaliser le fonctionnement du groupe scolaire puisque les élèves étaient auparavant répartis entre les trois établissements.

- Désormais, l'école Les Fougères abritera l'ensemble des classes de maternelle, de la petite à la grande section, soit 117 élèves au total.

- Les classes élémentaires (du CP au CM2) seront concentrées au sein du groupe scolaire de Yahoué qui accueillera près de 200 élèves.

Cette réorganisation devrait grandement faciliter la vie des parents, notamment ceux de fratries, et offrir à la directrice, anciennement à la tête des trois établissements, plus de disponibilité.

DÉMÉNAGEMENT DURANT L'ÉTÉ



La fermeture de l'école Adolphe-Boutan et le transfert des élèves vers le groupe scolaire de Yahoué à la rentrée ont mobilisé plusieurs services de la Ville du Mont-Dore durant les grandes vacances, notamment les services techniques et la vie scolaire qui ont procédé au déménagement.

- L'ensemble du mobilier des deux classes de grande section de maternelle du groupe scolaire de Yahoué a été transféré à l'école Les Fougères. L'ancienne salle informatique et la salle de sieste ont été déplacées pour accueillir deux classes supplémentaires à la rentrée.

Un container aménagé en bloc sanitaire a également été installé pour absorber la cinquantaine d'enfants supplémentaires.

- Le mobilier de l'école Adolphe-Boutan a été transféré au groupe scolaire de Yahoué dans le cadre du réaménagement des classes. L'organisation du groupe scolaire de Yahoué a été repensée de façon à ce que les niveaux se suivent.

Ainsi, les classes de CP et CE1 sont désormais situées au rez-de-chaussée et les classes de CE2, CM1 et CM2 à l'étage.







LES TRANSPORTEURS

Il existe de nombreux moyens de transport pour permettre à votre enfant de se rendre dans son établissement scolaire. Petit tour d'horizon des principaux.

Transport scolaire du secondaire (collèges et lycées)

C'est le Syndicat Mixte des Transports Urbains du grand Nouméa (SMTU) qui assure le transport scolaire des collégiens et des lycéens du Mont-Dore.

Contact : SMTU – Tél. : 46 75 38

26, avenue Paul-Emile-Victor (bâtiment en bois derrière le McDonald's), à Koutio (Dumbéa).

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 7 h 30 à 16 h.

Le réseau Tanéo

Plusieurs lignes desservent la commune et ses différents quartiers.

Ligne 2 : Lycée du Mont-Dore/ Promenade de Koutio

Ligne 8 : La Coulée/Place de la Moselle

Ligne M1 : Saint-Michel/Robinson

Ligne M2 : Saint-Louis/Promenade de Koutio

Ligne M2 TAD : Saint-Louis/Boulari

Ligne M3 : La Coulée/Mouirange/Val-Boisé

Ligne M4 : Plum/Place de la Moselle

Les tarifs du réseau Tanéo 2023

– Abonnement annuel (*ne peut être souscrit qu'au 1^{er} trimestre*) :

Non-boursier : 40 500 F.

Boursier : 10 500 F.

– Abonnement trimestriel (*ne peut être souscrit qu'une seule fois par trimestre*) :

Non-boursier : 13 500 F.

Boursier : 3 500 F.

Attention : les usagers devront avoir un Pass Tanéo. Plus de renseignements au 46 75 38.

Association des transports privés du Mont-Dore (ATPMD)

ANGES HEUREUX TRANSPORT

☎ 76 42 00 ou 79 67 61

✉ derudderthalie@gmail.com

📍 Écoles maternelles et primaires : Groupe scolaire Hélène-Chaniel à Pont-des-Français, Saint-Joseph-de-Cluny à La Conception.

Collèges : Normandie, Boulari, La Conception et Rivière-Salée.

Lycées : Mont-Dore à Saint-Michel, Saint-Pierre-Chanel à La Conception, lycée du Grand Nouméa et Petro-Attiti à Rivière-Salée.

FILI TRANSPORT

☎ 76 99 84 ou 94 98 77

✉ transport.fili@gmail.com

📍 Écoles : Jacques-Clavel, Louis-Henri-Galinie à Robinson et Saint-Joseph de Cluny à La Conception (maternelle et primaire).

Collèges : Boulari et La Conception. Lycée du Mont-Dore.

Navette aéroport.

LES INSÉPARABLES TRANSPORT

☎ 75 91 26

📍 Lycée du Mont-Dore.

Collèges : Boulari et La Conception. Maternelle et primaire de la Conception.

Écoles : Jacques-Clavel et Louis-Henri-Galinie à Robinson.

NEPA TRANSPORT

☎ 96 65 14

✉ siliviaheitekava@gmail.com

📍 Écoles primaires à Boulari et Saint-Joseph-de-Cluny à La Conception.

Collèges : Boulari, La Conception et Normandie.

Lycées : Saint-Joseph-de-Cluny à La Conception, Mont-Dore à Saint-Michel.

NATH TRANSPORT

☎ 92 33 70

✉ nathtransport@hotmail.fr

📍 Écoles : Jacques-Clavel et Louis-Henri-Galinie à Robinson.

Lycées : Saint-Joseph-de-Cluny à La Conception, Mont-Dore à Saint-Michel.

SYLVIE TRANSPORT

☎ 84 87 47 ou 41 74 24

📍 École à Saint-Michel.

Collèges : Boulari et La Conception. Lycée du Mont-Dore à Saint-Michel.

SYSY TRANSPORT

☎ 91 85 03

✉ siliviaheitekava@gmail.com

📍 École primaire à Boulari.

Collège de Boulari.

Lycées : Mont-Dore et Grand Nouméa.

YOLIVAMES TRANSPORT

☎ 92 25 79

✉ yolivames@hotmail.fr

📍 Yahoué, Pont-des-Français et

La Conception. Écoles primaires et collèges à Auteuil et à Normandie.

Les taxis du Mont-Dore

TAXI N° 1 – 82 79 77

TAXI N° 2 – 77 75 58

TAXI N° 6 – 87 39 02

TAXI N° 9 – 76 24 19

TAXI N° 10 – 74 99 91

TAXI N° 12 – 78 10 13 / 41 87 25

Service de nuit assuré :

TAXI N° 11 – 76 89 76

La Ville du Mont-Dore n'ayant aucun lien contractuel avec les services privés de transport, il est conseillé aux parents souhaitant utiliser ces services de s'informer directement auprès des transporteurs sur les tarifs pratiqués, la validité des assurances et la qualité du service proposé. Nous vous proposons ici une liste non exhaustive de transporteurs privés adhérent à l'Association des transports privés du Mont-Dore.

LA VIE SCOLAIRE

La gestion des écoles maternelles et élémentaires relève de la compétence des mairies. Avec treize écoles publiques et deux relevant du privé, le service de la vie scolaire de la Ville du Mont-Dore est un maillon essentiel. Il se trouve au coeur de la bonne marche de l'action municipale dans le domaine de la scolarité.

SES MISSIONS

Le service de la vie scolaire est chargé de coordonner les relations entre les personnels des établissements scolaires, les partenaires institutionnels, les associations de parents d'élèves et les différents services municipaux concernés. Il lui incombe également de gérer le personnel municipal exerçant au sein des écoles, sans oublier l'organisation et le suivi du Conseil Municipal Junior (*lire page 22*).

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les Associations de Parents d'Élèves (APE) des écoles maternelles et primaires sont constituées de parents élus annuellement au sein de chaque école. Elles représentent les parents aux conseils d'école et auprès de la mairie et œuvrent dans l'intérêt des enfants.

Les APE participent activement à la vie de l'école en organisant différentes actions afin de récolter des fonds destinés à aider les enseignants à réaliser des projets pédagogiques, à financer des sorties éducatives ou à organiser des animations festives au sein de l'école.

LE DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Le Dispositif d'enseignement spécialisé pour élèves en difficulté (Desed) est un

réseau de professionnels intervenant dans les écoles (du CP au CM2) auprès des élèves qui en ont besoin. Travaillant en liaison étroite avec les équipes pédagogiques et les parents, les enseignants spécialisés et psychologues scolaires du Desed permettent de réduire les difficultés éducatives, d'apprentissage ou psychologiques de certains élèves.

DES SECTIONS SPORTIVES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Affiliés à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), les collèges publics du Mont-Dore offrent la possibilité aux collégiens volontaires de pratiquer deux heures d'activités physiques et sportives par semaine en plus de celles inscrites au programme de l'enseignement secondaire.

Renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant.



MONDORINE À PÂQUES

Du 27 au 31 mars, Mondorine effectuera sa tournée dans les treize écoles maternelles de la commune ainsi qu'à l'Institut Spécialisé Autisme, à Robinson, pour la traditionnelle distribution des œufs en chocolat. Elle sera accompagnée de Mondorin, son acolyte, le lapin.

CONTACTS

Vie scolaire

171, avenue du Grand-Large

Tél. : 43 72 20 ou 75 98 21.



LA CAISSE DES ÉCOLES

Assurant les services de cantine et de garderie hors temps scolaire, la Caisse des écoles du Mont-Dore œuvre dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune en faveur des enfants jusqu'au CM2.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin de bénéficier des services de la Caisse des écoles, chaque foyer doit retirer, compléter et transmettre une fiche d'inscription par famille quel(s) que soi(ent)t le(s) service(s) choisi(s) et le nombre d'enfants, ainsi qu'une fiche de renseignements. Une adhésion annuelle de 2 000 F par famille est obligatoire pour souscrire aux services de la Caisse des écoles.

Tarifs, fiche d'inscription téléchargeables sur www.mont-dore.nc

LA CANTINE

Toutes les écoles publiques de la Ville proposent un service de cantine, depuis la section des petits de maternelle jusqu'au CM2.

Cette année est marquée par une nouveauté : la caisse des écoles va fonctionner avec un seul fournisseur, La Casserolette. Spécialisée dans le service de traiteur et la livraison de gamelles aux particuliers depuis 1989, l'entreprise intervient également dans la restauration collective depuis sept ans. La qualité de ses plats fait sa renommée !

La Caisse des écoles travaille avec ce prestataire qui assure la fourniture des repas dans les cantines de toutes les maternelles de la commune depuis trois ans déjà.

L'aspect ainsi que le goût de ses plats de type « cuisine familiale » plaisent beaucoup aux enfants.

En fonction du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, deux services peuvent être organisés dans les écoles :

- premier service : de 11 h 30 à 12 h ;
- second service : de midi à 12 h 45.

Chaque cantine est placée sous la responsabilité d'une référente.

Chargée du bon déroulement des opérations, celle-ci fait le lien entre son équipe et la Caisse des écoles.

Les cantinières accueillent les enfants et veillent à la distribution des repas et à la sécurité des enfants. Elles sont également chargées de l'entretien des locaux.

En chiffres

16 cantines au Mont-Dore.

Plus de **1 800 repas** servis chaque midi.

100 agents d'office, dont 2 agents périscolaires par école.



LA Garderie Périscolaire

La garderie périscolaire fonctionne dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville, dès le premier jour de la rentrée.

Un goûter est offert aux enfants l'après-midi.

Horaires :

- le matin (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 6 h 30 à 7 h 45;
- le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 15 h 15 à 18 h;
- le mercredi : de 6 h 30 à 7 h 45 et de 11 h à 12 h.

Des activités manuelles et sportives ainsi que des jeux sont proposés aux enfants tout au long de l'année, parfois animés par des intervenants extérieurs selon les écoles.

TARIFS 2023

Depuis l'an dernier, le montant annuel de chaque prestation (*cantine et garderie*) est lissé sur l'année.

Le tarif de cantine est le même depuis 2018, soit 895 F le repas.

NOUVEAUTÉ : un tarif spécial a été mis en place pour les mois de février (8 850 F) et de décembre (8 010 F). En effet, les parents ont beaucoup de frais à la rentrée, mais aussi en décembre en raison des fêtes de fin d'année. Ce tarif réduit devrait moins grever leur budget.

• Cantine :

- 11 850 francs pour les mois de mars à novembre;
- 1 255 francs/mois pour les boursiers;
- 2 200 francs/mois pour les enfants souffrant d'allergie (PAL).

• Garderie (matin et soir) :

9 900 francs/mois.

Le paiement de la cantine et de la garderie s'effectue d'avance et au mois. Tout service doit être réglé au plus tard le 10 du mois en cours. Tout mois commencé est dû. Tout élève qui interrompt la cantine en cours de route devra repayer 2 000 francs de frais de réinscription.

Caisse des écoles

Tél. : 43 55 32 – Mail : adm.cde.md@mls.nc
79, rue Antoine Griscelli (à côté de l'agence OPT de Boulari). Le guichet de Boulari reçoit le public du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 14 h 30.

LES AIDES AUX FAMILLES

Les familles mondoriennes qui rencontrent des difficultés financières peuvent bénéficier d'aides concernant la scolarité, les loisirs et les vacances.

Les aides qui sont délivrées par les assistantes sociales de secteurs et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) le sont sous certaines conditions de revenus et de situation familiale, ce qui nécessite de présenter des justificatifs. Vous devrez également justifier de six mois de résidence sur la commune et/ou en province Sud. Le mieux est de se renseigner en amont sur le type de documents que vous devrez fournir.

AIDES À LA SCOLARITÉ (frais de scolarité, cantine, garderie, transport)

CCAS du Mont-Dore

Prise en charge d'une partie des frais.
Des permanences sont assurées, sans rendez-vous, les mercredis et les jeudis de 8 h à 11 h. Tél. : 41 03 20

Attention : s'agissant de l'aide au transport, les familles devront avoir au préalable identifié un prestataire et être munies d'un devis.

Assistants sociaux de secteurs (province Sud)

• Dispensaire de Boulari :

Sophie Regnault
Secteurs : Yahoué, Robinson,
La Conception, Pont-des-Français
– Lundi : 13 h - 15 h 30
– Jeudi : 8 h - 11 h

Sur rendez-vous. Tél. : 20 53 60.

• Dispensaire de Boulari :

Lauria Noukouan
Secteurs : La Coulée, Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis
– Lundi : 8 h - 11 h
– Jeudi : 8 h - 11 h

Sur rendez-vous. Tél. : 20 53 60.

• Mairie annexe à Plum :

Sarah Tofili
Secteurs : Mont-Dore-Sud, Vallon-Dore,
Col de Mouirange, Plum, Prony, Île Ouen

– Lundi : 8 h 30 - 11 h 30
– Jeudi : 8 h 30 - 11 h 30
*Sur rendez-vous.
Tél. : 20 53 68 ou 76 01 91.*

Assistants sociaux collègues et lycée

Collège de Plum : 41 09 00
Collège de Boulari : 46 58 58
Lycée du Mont-Dore : 45 48 44

AIDES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

CCAS du Mont-Dore

Prise en charge d'une partie des frais.

Les aides Cafat

Le PASS SPORTS CAFAT est un dispositif pour faciliter l'accès des enfants à une pratique sportive : le montant de l'aide peut aller jusqu'à 7 000 F sur le coût de la licence sportive (*hors cotisation club*) destinée aux enfants de 6 à 16 ans dont les parents sont salariés. Sont concernés : les associations ou clubs sportifs affiliés à une fédération, à un comité ou à une ligue membre du Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie.

Se renseigner auprès des clubs sportifs.



Les aides de la province Sud pour les élèves boursiers

Possibilité de prendre en charge la licence.

Renseignements à la Direction de la culture, de la jeunesse et des sports, au 20 48 00 ou par mail à dcjs.contact@province-sud.nc

AIDES AUX VACANCES

CCAS du Mont-Dore

Prise en charge d'une partie des frais d'inscription en centre de vacances ou de loisirs des familles mondoriennes, lors de toutes les vacances scolaires.

Elle est attribuée, sur critères, aux familles qui ne bénéficient pas de bourses.

Enfants boursiers

Il suffit de présenter l'attestation de bourse à l'organisateur du centre.

Pour tout renseignement, contacter l'organisateur du centre de vacances ou de loisirs.

Les aides Cafat

Les familles concernées reçoivent directement une notification de la Cafat, accompagnée de coupons nominatifs désignant les enfants bénéficiaires des aides. Les parents remettent ces justificatifs lors de l'inscription de leurs enfants dans les centres de vacances ou de loisirs dérivant les Bons Vacances.

Les bourses scolaires

Les élèves scolarisés dans le primaire ou dans le secondaire dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat situé en province Sud, sous certaines conditions de revenus et de situation familiale, peuvent bénéficier de bourses et d'aides scolaires.

Les démarches peuvent se faire en ligne sur le site de la province Sud : <https://www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires>

Des médiateurs numériques,

présents dans les quatre espaces publics numériques (EPN) de la commune, peuvent aider les administrés dans leurs démarches en ligne.

Les familles peuvent également être accompagnées si elles n'ont pas le matériel nécessaire et prendre rendez-vous au 20 49 51.

Le CCAS intervient également dans le cadre de la formation et de l'insertion professionnelles (vêtements et équipements spécifiques).



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Chaque établissement scolaire de la commune offre aux enfants et aux jeunes Mondoriens un cadre et un enseignement de qualité grâce à l'implication des équipes pédagogiques. Tour d'horizon des écoles, collèges et lycées, publics et privés, de la commune.

MATERNELLES - PRIMAIRES- GROUPES PUBLICS

ÉCOLE PRIMAIRE LA BRIQUETERIE

10 classes – 200 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau sportif synthétique à proximité
- Structures de jeux dans la cour pour les maternelles

Contacts

Directrice : *Fantine Pourcher*

📍 297, rue des Roseaux, Vallon-Dore

☎ Tél. : 41 73 27

✉ direcole.briqueterie@province-sud.nc

GROUPE SCOLAIRE DE PLUM

13 classes – 290 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau sportif
- Structures de jeux dans la cour de maternelle
- À proximité : parc, base de voile des Piroguiers du Mont-Dore, club hippique La Cravache

Contacts

Directrice : *Isabelle Perrin*

📍 186, rue Adrien-Riaria, Plum

☎ Tél. : 43 02 57

✉ direcole.gs-plum@province-sud.nc

GROUPE SCOLAIRE DE BOULARI

10 classes – 200 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 terrain multisports
- Structures de jeux dans la cour pour les maternelles

Contacts

Directrice : *Epifania Gata*

📍 154, rue Antoine-Griscelli, Boulari

☎ Tél. : 43 51 86

✉ direcole.gs-boulari@province-sud.nc

ÉCOLE MATERNELLE LES DAUPHINS

5 classes – 115 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau sportif à proximité
- 1 terrain en herbe
- 1 salle des communautés
- Structures de jeux dans la cour de maternelle

Contacts

Directrice : *Manuela Quirici*

📍 1724, La Corniche du Mont-Dore

☎ Tél. : 43 33 84

✉ direcole.dauphins@province-sud.nc

ÉCOLE MATERNELLE LES COCCINELLES

5 classes – 125 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau sportif synthétique à proximité
- Structures de jeux dans la cour

Contacts

Directrice : *Anne Clément*

📍 2299, route du Vallon-Dore, La Coulée

☎ Tél. : 41 18 44

✉ direcole.coccinelles@province-sud.nc

ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ÎLE OUEN

2 classes – 11 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 terrain de sport synthétique
- 1 observatoire à baleines
- 1 pépinière
- Le platier situé à 15 mètres de l'école

Contacts

📍 Tribu de Ouara

☎ Tél. : 46 90 37

✉ direcole.ile-ouen@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE JACQUES-CLAVEL

11 classes – 240 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- Structures de jeux dans l'école
- À proximité : 1 terrain de foot, 1 terrain de baseball, 1 plateau sportif, 1 parc de jeux

Contacts

Directrice : Sabrina Cuer

📍 70, rue des Kaoris, Robinson

☎ Tél. : 46 29 36

✉ direcole.gs-clavel@province-sud.nc

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-MICHEL

9 classes – 202 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau sportif
- Structures de jeux dans la cour de maternelle
- 1 terrain communal en périphérie

Contacts

Directrice : Stéphanie Amice

📍 649, rue Algaoué, Saint-Michel

☎ Tél. : 41 84 59

✉ direcole.saint-michel@province-sud.nc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA RIZIÈRE

10 classes – 219 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau sportif

Contacts

Directeur : Laurent Noire

📍 149, rue du Vieux-Pont, La Coulée

☎ Tél. : 43 34 44

✉ direcole.riziere@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ

LES FOUGÈRES (CYCLE 1)

5 classes – 116 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- Structures de jeux dans la cour

Contacts

Directrice : Karine Guagenti

📍 107, rue Paul-Gauguin, Yahoué

☎ Tél. : 41 24 50

✉ direcole.gs-yahoue@province-sud.nc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VALLON-DORE

10 classes – 214 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- Terrains en herbe et goudronnés
- Salle des communautés

Contacts

Directeur : Amaury Dantard

📍 1622, route de La Corniche, Mont-Dore

☎ Tél. : 43 32 31

✉ direcole.vallon-dore@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ (CYCLES 2 ET 3)

9 classes – 300 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 terrain synthétique multisports

Contacts

Directrice : Karine Guagenti

📍 264, rue des Opui, Yahoué

☎ Tél. : 41 23 39

✉ direcole.gs-yahoue@province-sud.nc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS-HENRI-GALINIÉ

11 classes – 242 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- À proximité : 1 terrain de foot, 1 parc de jeux, 1 terrain de baseball, 1 plateau sportif

Contacts

Directrice : Linda Damelincourt

📍 1133, rue des Trois-Banians, Robinson

☎ Tél. : 43 55 33

✉ direcole.galinie@province-sud.nc



ÉCOLES PRIVÉES

ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-LOUIS
2 classes – 30 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 piste « prévention routière »

Contacts

📍 5, rue de la Mission-Cimetière,
Saint-Louis

☎ Tél. : 43 56 63

✉ dir.ec.slouis@ddec.nc

**ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-JOSEPH
DE CLUNY LA CONCEPTION**
18 classes – 400 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 terrain en face de l'école,
- 1 terrain dans la tribu,
- 1 espace chez les sœurs

Contacts

📍 367, rue Charles Beautemps
Beaupré, La Conception

☎ Tél. : 43 62 30

✉ dir.ec.cluny.conc@ddec.nc

Ces deux établissements, qui n'ont pas de CLIS, accueillent des élèves en situation de handicap. Ils sont dotés d'un RASED, une personne qui s'occupe des élèves en difficulté scolaire ou ayant des troubles du comportement : deux enseignantes spécialisées et une psychologue interviennent dans ces établissements.

CHEZ MAÎTRESSE LUDIVINE

École alternative dès 2 ans.

Un service professionnel dans un environnement privilégié ouvert sur la nature et des conditions exceptionnelles de socialisation et d'apprentissages.

Contacts

Directrice : Ludivine Fragneau

📍 1378 route du Sud, Plum

☎ Tél. : 51 05 12

✉ davidludifraney@hotmail.com



COLLÈGES ET LYCÉES PUBLICS

COLLÈGE DE BOULARI

37 classes – 711 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 plateau multisports

Contacts

Proviseur : Jacques Thébault

📍 450, rue Antoine-Griscelli, Boulari

☎ Tél. : 43 58 58

✉ ce.9830384a@ac-noumea.nc

COLLÈGE DE PLUM

20 classes – 535 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- À proximité : 1 salle omnisports, 1 plateau sportif, 1 terrain de football

Contacts

Proviseur : Patricia Badin

📍 427, rue Luc Wadé Plum

☎ Tél. : 41 09 00

✉ principal.9830624l@ac-noumea.nc

LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE

830 élèves (prévisionnel)

Les équipements

- 1 internat
- Plateaux sportifs comprenant des pistes pour le 100 mètres, une aire de gymnastique couverte, des surfaces pour le lancer de poids, le saut en hauteur et le saut en longueur, des sols enrobés pour les sports collectifs.

Contacts

Proviseur : Maxime Jeandel

📍 5540, avenue des Deux-Baies, Saint-Michel

☎ Tél. : 45 48 44

✉ ce.9830693l@ac-noumea.nc

COLLÈGES ET LYCÉES PRIVÉS

COLLÈGE DE LA CONCEPTION

11 classes – 255 élèves (prévisionnel)

Contacts

Directrice : Anne-Marie Legrand

📍 2206, avenue des Deux Baies,
Saint-Michel

☎ Tél. : 43 05 01

✉ dir.col.conception@ddec.nc

LYCÉE SAINT-PIERRE-CHANEL

350 élèves (prévisionnel)

Contacts

Directeur : Olivier Daniel

📍 518, rue Charles-Beautemps-
Beaupré, La Conception

☎ Tél. : 41 72 71

✉ dir.lp.spchanel@ddec.nc



À L'ÉCOLE DU VIVRE ENSEMBLE

Depuis 2019, la maternelle publique Les Dauphins et l'école privée de Saint-Louis ont débuté un projet culturel et pédagogique. Au travers d'échanges interculturels, l'idée est de cultiver le vivre ensemble au quotidien.

Ce projet répond à plusieurs objectifs : échanger afin de mieux connaître l'autre, découvrir les us et coutumes de la Nouvelle-Calédonie et partager des valeurs de respect et de tolérance. Initié par la directrice de l'école Les Dauphins, Manuela Quirici, en partenariat avec l'ancienne directrice de l'école de Saint-Louis Isabelle Bordes-Stentz, aujourd'hui à la retraite, ce projet axé sur les cultures et l'ouverture aux autres a connu plusieurs épisodes.

Première étape en 2019

Les 130 élèves de la maternelle publique Les Dauphins (Vallon-Dore) et leurs parents sont invités à la chefferie de Saint-Louis pour rencontrer la quarantaine d'élèves de l'école privée de Saint-Louis et leurs familles.

La journée est marquée par des coutumes, des chants, des danses et des rencontres qui posent le premier jalon de ce projet.

Deuxième étape en 2019

Cette même année, les enfants de Saint-Louis et leurs parents rendent visite à leurs camarades de la maternelle Les Dauphins pour une journée culturelle. Coutumes, danses, chants, discours, ateliers, moments d'échange et de partage sont au rendez-vous. Une œuvre réalisée par le sculpteur Jean-Marc Alerte, de Saint-Louis, est offerte à l'école des Dauphins. Depuis, elle trône dans la cour de récréation.

Troisième étape en 2020

Ce sont environ 350 élèves qui sont présents sur le site de Touaourou pour ce projet de rencontre culturelle entre les écoles de Yaté (Unia et Touaourou), du Vallon-Dore (Les Dauphins) et de Saint-Louis.

Discours, coutumes, danses, chants et dons se déroulent dans un cadre culturel, à la chefferie.

Quatrième étape en 2022

Après la trêve imposée par la crise sanitaire, et trois ans après le rapprochement entre l'école des Dauphins et celle de Saint-Louis, l'échange se poursuit. Un spectacle son et lumière, organisé en novembre à l'école du Vallon-Dore, réunit enfants et parents pour un joyeux tour du monde culturel auquel le chorégraphe Richard Digoué apporte sa touche artistique.

Les prestations de danses se succèdent, qui présentent une mosaïque de différentes cultures (kanak, ni-vanuatu, wallisienne et futunienne, polynésienne, calédonienne, indonésienne, antillaise, créole...).



Cinquième étape en 2022

Début décembre, plus de 400 élèves sont réunis à l'hippodrome Henry-Milliard pour célébrer le vivre ensemble au travers de projets réalisés sous le label « École océanienne » de la province Sud. L'école des Dauphins, qui fait partie des six établissements labellisés, est présente et invite deux classes de l'école de Saint-Louis pour prendre part à cette journée dédiée aux cultures océaniques

La sixième étape

Ce projet multiculturel est programmé en 2023. Les élèves de l'école des Dauphins et ceux de l'école Saint-Louis se rendront à Nengone, sur l'île de Maré, pour y rencontrer leurs camarades îliens.



LES ACTIONS DANS LES ÉCOLES

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Le Conseil municipal junior vise à éveiller les plus jeunes à la notion de citoyenneté et à les inciter à la réflexion et au débat. Élus pour deux ans, les CMJ sont les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école.

Tout au long de leur mandat, les conseillers municipaux juniors (CMJ) participent à des commissions et à des séances plénières en mairie, aux cérémonies officielles et aux visites de terrain afin d'aller à la rencontre des Mondoriens et de rendre compte de leurs actions à leurs camarades.

Dans chaque école, les CMJ doivent tenir une permanence afin d'être à l'écoute de leurs électeurs. Les élus ont également la mission d'initier leurs camarades aux notions de citoyenneté et de démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun.

Un exercice grandeur nature qui permet d'inculquer ce que sont la vie politique et la vie publique aux plus jeunes. Les prochaines élections des conseillers municipaux juniors se dérouleront en 2024 dans les treize écoles publiques et privées de la

commune. Tous les élèves de CE1 à CM2 seront alors appelés à se prononcer pour élire les futurs conseillers municipaux qui assureront un mandat de deux ans.

Un binôme, composé d'une fille et d'un garçon de CE2, sera élu. Il aura la responsabilité de favoriser l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public et d'établir des liens entre les élus et les jeunes électeurs.



UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Des élèves en classe de CE2 du groupe scolaire La Briqueterie et de l'école de Saint-Michel participent au projet d'activités artistiques et culturelles en milieu scolaire : «Un orchestre à l'école». Ce projet est mené depuis quelques années par la Ville du Mont-Dore en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie et l'Association de formation des musiciens intervenants. Objectif : offrir un enseignement musical aux enfants pour contribuer à leur épanouissement.



LE DIPLOME ÉCO MONDORIEN

Depuis la rentrée 2022, les élèves de CM2 des écoles de la commune participent à un programme de sensibilisation à l'environnement qui se décline en trois axes et se solde par la remise d'un diplôme.

Ce parcours pédagogique s'inscrit dans la politique environnementale de la Ville qui souhaite contribuer à éveiller les consciences des plus jeunes afin de les encourager à devenir des éco-citoyens responsables et respectueux de la nature. Il offre ainsi aux élèves l'opportunité de mieux comprendre la complexité de l'environnement ainsi que les enjeux du territoire tout en contribuant à donner du sens aux apprentissages.

Contenus pédagogiques

Trois activités sont déclinées :

- **Une journée au Centre d'Éducation à l'Environnement** assortie d'activités et d'ateliers : écosystèmes naturels (mangrove, forêt humide, maquis minier, forêt sèche...), prévention des déchets, énergies renouvelables, bons gestes à adopter à la maison...
- **Une demi-journée de plantation d'espèces endémiques** sur des zones emblématiques de la commune, facilement accessibles, comme la vallée de La Coulée.
- **Des activités de jardinage** tout au long de l'année scolaire dans les jardins pédagogiques et biologiques implantés dans chaque école, encadrées par l'éco-jardinier de la Ville.

Délivrance d'un diplôme

Un document labellisé par la Ville vient valider chaque parcours individuel. Il est remis aux enfants lors d'une cérémonie officielle en présence de l'exécutif municipal. Chaque élève reçoit également un plant d'araucaria luxuriant, une espèce endémique du sud de la commune.

Chiffres clés en 2022

- **435 élèves** des écoles publiques de la commune et de Saint-Joseph-de-Cluny concernés.
- Environ **1 000 plants plantés** dans la Vallée de La Coulée.



LE CONCOURS D'EXPRESSION ORALE

Cette année, la Ville du Mont-Dore devrait renouveler le concours d'expression orale qui vise les établissements du secondaire de la commune.

Organisé en partenariat avec le vice-rectorat, la DDEC, le gouvernement, la province Sud et des comédiens intervenants, ce dispositif a pour but d'accompagner les élèves au grand oral et de susciter le goût et l'aisance à la prise de parole en public. Les élèves s'entraînent tout au long de l'année scolaire. Puis, une finale est organisée en fin d'année au centre culturel du Mont-Dore et des prix sont décernés par un jury aux meilleurs orateurs.



LES JEUNES SAPEURS - POMPIERS DU MONT-DORE

L'ÉCOLE DU CIVISME

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du Mont-Dore sont âgés de 11 à 17 ans. Une fois par semaine, durant quatre ans, ils se forment au métier de sapeur-pompier, une formation reconnue par un brevet.

Créée en 2012, l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mont-Dore a formé plusieurs promotions. Tous partagent des intérêts communs : l'action et le dévouement. Recrutés à l'issue d'épreuves sélectives et d'un entretien, ces jeunes préparent, en quatre ans, le brevet de JSP. Ils pourront devenir pompiers volontaires ou professionnels à leur majorité. Le dispositif est encadré par une délibération du congrès et par un arrêté du gouvernement qui fixent le contenu de la formation, le volume horaire et l'habilitation.

UN ENGAGEMENT CITOYEN

Secours aux personnes, lutte contre les incendies, attitude et comportement, interventions diverses font partie des modules qu'ils devront étudier pendant leur stage et qui portent des valeurs de civisme, de solidarité et de citoyenneté. Des épreuves écrites et physiques évaluent chacune de leurs quatre années de formation. Durant ces quatre ans, les jeunes développent des valeurs civiques, l'esprit d'équipe, la discipline...

En uniforme, ils sont également présents lors des commémorations nationales.

BREVET ET MODULES COMPLÉMENTAIRES

En décembre 2022, seize jeunes issus des sections de Dumbéa et de Koumac ont obtenu le brevet territorialisé des jeunes sapeurs-pompiers. Ils ont ainsi acquis 80 % de la formation initiale (premiers secours, incendie) ainsi qu'une partie des modules d'opérations diverses (assèchement, épuisement, lot de sauvetage, protection contre les chutes, port de l'appareil respiratoire isolant). À l'issue de leur engagement comme pompier volontaire, ils suivront des modules complémentaires (caisson feu, secours routier et tronçonnage) de trois à quatre semaines au centre de formation territorial de Paita.

PHÉNIX SE POURSUIT

Ils sont aujourd'hui treize garçons et filles de la section Phénix à poursuivre leur formation au sein de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mont-Dore. Celle-ci s'achèvera en décembre avec l'épreuve du brevet des jeunes sapeurs-pompiers, clôturant quatre ans d'engagement et d'apprentissage.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2024

La formation est ouverte aux jeunes à partir de treize ans. Les candidats, qui seront soumis à un entretien et à des tests sportifs, doivent faire preuve de disponibilité, de motivation et d'engagement. Les modalités de la campagne de recrutement seront disponibles sur le site de la Ville : www.mont-dore.nc

LES STAGES VACANCES

Mis en place par la Ville et les associations sportives et culturelles, les stages vacances débiteront dès le mois d'avril. Un large choix d'activités sportives et culturelles est proposé aux enfants de 4 à 17 ans avec des stages « environnement » au Centre d'Éducation à l'Environnement, à Boulari, et des stages « multi-activités » à la salle des communautés au Vallon-Dore.

DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS (DE 4 À 13 ANS)

L'ACAF
☎ 28 15 05
📍 Robinson

ETHNIC MUSIC ESPOIR
☎ 98 10 51
📍 Pont-des-Français ou Yahoué

LES PIROGUIERS DU MONT-DORE
☎ 43 34 76
📍 Plum

STAGES VACANCES (6 À 12 ANS)

Journée (déjeuner inclus) ou demi-journée, sur les pôles d'animation à Boulari.

POUR LES VACANCES

Du lundi 3 au vendredi 14 avril
Du lundi 5 au vendredi 16 juin
Du lundi 7 au vendredi 18 août
Du lundi 9 au vendredi 20 octobre

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE ?

Au centre culturel du Mont-Dore ou sur le site www.centreculturelmontdore.nc ou sur www.eticket.nc au cours des deux semaines précédant chaque période de vacances scolaires :

- du mardi au jeudi, de 11 h à 16 h ;
- le vendredi, de 11 h à 15 h.

Pour les centres de vacances et de loisirs, les inscriptions se font au cours des deux semaines précédant chaque période de vacances scolaires :

- du mardi au vendredi, de 15 h à 18 h ;
- le mercredi, de 13 h à 18 h.

Pour faciliter l'accès aux différentes offres, un service de transport gratuit est mis en place sur la commune.

Renseignements : centre culturel du Mont-Dore au 41 90 90.



LES VACANCES APPRENANTES

Construit autour d'activités ludiques et pédagogiques, ce dispositif expérimenté pour la première fois par la collectivité durant les vacances d'été 2022, vise à renforcer les savoirs acquis durant l'année scolaire et à développer les compétences sociales fondamentales afin de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants.

L'objectif est de trouver le bon équilibre entre apprentissage et loisirs autour d'ateliers qui ciblent :

- ✓ le réinvestissement des acquis de l'école;
- ✓ le travail sur l'expression et l'estime de soi;
- ✓ la construction de relations riches et diversifiées avec ses camarades et le monde adulte;
- ✓ le développement de compétences psychosociales afin de trouver sa place dans le groupe et plus tard dans la société;
- ✓ l'acquisition de la citoyenneté et de l'autonomie.

Autant d'apports qui s'inscrivent en complémentarité avec les contenus qui leur sont proposés en classe et qui viendront compléter ou faciliter les futurs apprentissages scolaires.

APPRENTISSAGE DES RÈGLES DE VIE

Outre le programme d'activités offertes, une attention particulière est portée au cadre éducatif. Ainsi :

- La montée dans le bus se fait dans le calme ! Je salue le chauffeur, le régulateur et mes camarades qui s'y trouvent déjà !
- L'accueil : échelonné, il permet de personnaliser l'arrivée de l'enfant et de faire en sorte que chacun se sente attendu et bienvenu.

• Le déjeuner : une pause méridienne pendant laquelle j'apprécie mon repas dans le silence !

• Le départ : son enjeu est de préparer l'enfant à rentrer chez lui sereinement après avoir salué ses camarades et les encadrants. Il n'oubliera pas de choisir dans la « malle aux livres », l'ouvrage qu'il « lira » le soir afin de revenir le lendemain pour livrer à ses camarades ce qu'il en aura retenu !

Le rythme des journées est séquencé par des activités à dominante intellectuelle le matin et l'après-midi par des ateliers sportif.

• Matin : chorale, chant, musique, arts plastiques, écriture, anglais, maths et sciences, échecs, gestion des émotions ;

• Après-midi : danse hip-hop, street dance, judo, boxe thaïe, tennis, piscine, visite de la Spanc, équitation.

PÉRIODES

Durant les petites vacances scolaires de 15 jours (avril, juin, août et octobre).

PUBLIC CONCERNÉ

Il s'agit des élèves des cycles 2 et 3 (CP à CE2 et CM1-CM2) bénéficiaires du dispositif d'accompagnement à la scolarité mis en œuvre avec la FASEM.

LES ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE

LE PARCOURS ÉDUCATIF CITOYEN

Inscrit dans le cadre du dispositif de veille éducative mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention de la Ville, le parcours éducatif citoyen a pour objet de remettre des jeunes en difficulté sur le bon chemin.

Lors des petites vacances scolaires, les locaux de la prévention routière, à Boulari, accueillent des jeunes qui vont participer à des ateliers de coaching, d'information, d'éducation civique, de prévention et d'accompagnement à l'orientation professionnelle et pratiquer des activités (sportives, culturelles) et des sorties, durant une semaine. Tous relèvent du dispositif de veille éducative mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville du Mont-Dore qui propose différentes actions aux mineurs (du primaire au lycée) et un soutien aux familles dans le cadre de la prévention de la délinquance.

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Ces jeunes ont été signalés par leur établissement scolaire pour des faits commis intra-muros (ex. : décrochage scolaire, rixe, consommation d'alcool...) ou en dehors de l'établissement (ex. : violence, dégradation de biens publics ou privés, vols...). Et tous ont fait un passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) du Mont-Dore, une instance de proxi-

mité d'aide à la parentalité, destinée à prévenir le basculement des mineurs dans la délinquance.

En effet, le CDDF crée un cadre de dialogue propice à l'écoute et propose aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants des mesures d'accompagnement adaptées à leur situation.

PRÉVENIR LA MARGINALISATION

Le passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles engage le jeune dans un parcours éducatif citoyen mis en place lors de chaque période de petites vacances scolaires.

La durée du parcours éducatif citoyen peut varier de trois mois à un an selon les cas.

Le suivi est assuré par une dizaine de rendez-vous hebdomadaires, le mercredi, avec une éducatrice spécialisée et un coach thérapeute. Un bilan individuel est ensuite réalisé qui va permettre de mesurer l'avancée du chemin parcouru (amélioration du comportement, attitude à surveiller...). Des contacts réguliers sont aussi pris avec les établissements scolaires.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Initié par la Ville du Mont-Dore en partenariat avec la province Sud, l'État et la Fédération pour l'accompagnement et le soutien à l'enfance au Mont-Dore (FASEM), l'accompagnement à la scolarité vise à favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves les plus fragiles, du CP au CM2.

À la rentrée 2023, l'accompagnement à la scolarité concernera toutes les écoles primaires de la commune. L'objectif étant d'offrir les mêmes chances de réussite à tous les élèves mondoriens. Ce dispositif est centré sur deux champs d'intervention complémentaires et à vocation éducative qui visent à offrir à l'enfant un appui et des ressources pour réussir à l'école et qui contribuent à son épanouissement. Gratuit pour les familles, ce dispositif s'adresse exclusivement aux enfants repérés en difficulté par les enseignants, du CP à l'école primaire, et répond à plusieurs enjeux : il s'agit d'assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel (acquisition de méthodologies pour faciliter les apprentissages), l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement de sa scolarité. Développé en partenariat avec la FASEM, le volet « méthodologie » est animé par des enseignants en activité ou à la retraite.

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Pilotées par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville, les activités proposées dans le cadre du développement personnel ont pour objectifs d'élargir les centres d'intérêt des enfants et de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par la découverte d'activités artistiques, culturelles, sportives, environnementales ou en lien avec le numérique.

L'ADHÉSION DES FAMILLES

Il n'est pas toujours facile pour des parents de comprendre, d'analyser et parfois même de reconnaître les difficultés de leur enfant à l'école. Or, une relation « parents-école » positive contribue à la réussite scolaire d'un enfant. Les parents sont donc grandement impliqués dans ce dispositif avec la signature d'une charte qui vise à améliorer le lien entre l'école et les familles.

DU 19 AVRIL AU 2 DÉCEMBRE 2023

Les temps d'activités sont proposés les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 15 h 30 à 16 h 30 (*hors vacances scolaires*).

Chaque enfant inscrit bénéficiera, chaque semaine, de deux heures de méthodologie/remédiation et de deux heures d'activités destinées au développement personnel.

Les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes et un goûter leur sera proposé.



L'ÉCOLE DES ARTS ET L'ÉCOLE DES SPORTS

Il n'y a pas qu'à l'école que votre enfant peut s'épanouir. Après les cours, une multitude d'activités culturelles ou sportives lui sont proposées sur la commune !

L'ÉCOLE DES ARTS

Destinée à favoriser les pratiques artistiques chez les jeunes, l'école des arts est ouverte à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Située dans le complexe sportif et culturel Victorin-Boewa à Boulari, elle propose un large choix d'activités parmi lesquelles il vous faudra sélectionner celle que votre enfant souhaite pratiquer tout au long de l'année.

FAITES VOTRE CHOIX !

Danse :

- éveil à la danse (de 4 à 5 ans) : les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30;
- initiation à la danse (de 6 à 7 ans) : les mercredis de 14 h 30 à 15 h 30;
- danse moderne (de 8 à 11 ans) : les mercredis de 15 h 30 à 16 h 30;
- danse moderne (12 ans et plus) : les mercredis de 16 h 30 à 17 h 30.

Théâtre :

- de 7 à 9 ans : les mardis de 16 h 30 à 18 h 30;
- de 10 à 12 ans : les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30;
- de 13 à 15 ans : les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30.

Hip-hop :

- de 8 à 13 ans : les vendredis de 17 h à 18 h 30;
- 13 ans et plus : les vendredis de 18 h 30 à 20 h.

L'ÉCOLE DES SPORTS

Favoriser et faciliter l'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes Mondoriens, telle est la vocation de l'école des sports.

Tous les mercredis après-midi, plusieurs disciplines sportives sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans sur trois pôles sportifs de la commune.

TARIFS 2023

Pour l'école des arts et l'école des sports:

Non-boursiers: 25 500 F par an.
Facilités de paiement possibles par trimestre.

Boursiers: 6 000 F par an.
En fonction de votre situation familiale, le CCAS peut vous aider.

Renseignements au 41 90 90.



TOUS LES MERCREDIS

Mises en place sur les sites de Boulari, du Vallon-Dore et de Plum, les activités de l'école des sports sont réservées aux enfants âgés de 6 à 12 ans, non licenciés dans la discipline qu'ils auront choisi de pratiquer.

BOULARI – DE 13 H 30 À 15 H 30

Gymnastique, athlétisme, tennis, échecs, judo, boxe, acroyoga, tennis de table.

VALLON-DORE – DE 14 H À 16 H

Boxe.

PLUM – DE 14 H À 16 H

Équitation.

TRANSPORT GRATUIT

La Ville propose un service de transport gratuit le mercredi à 13 h 30 (*aller*) et à 15 h 30 (*retour*), de Yahoué à Plum.

LES CLUBS SPORTIFS AUSSI

De nombreux clubs du Mont-Dore proposent également des activités sportives les mercredis après-midi (natation, foot, basket, handball, volley, rugby...).

Pour plus de renseignements, vous trouverez l'annuaire des associations sportives à la fin de ce livret.

La piscine municipale propose avec ses maîtres-nageurs sauveteurs des cours collectifs les mercredis (*du 3 mars au 14 juillet et du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre*) pour deux groupes :

- de 3 à 6 ans : pour apprendre à se débrouiller dans l'eau (*de 13 h 30 à 14 h 30*) ;
- plus de 7 ans : pour apprendre à nager (*de 14 h 30 à 15 h 30*).

Places limitées.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions auront lieu du mercredi 15 au vendredi 24 février, au centre culturel du Mont-Dore (hall d'exposition) de 11 h à 16 h et jusqu'à 15 h le vendredi, ou sur le site : www.centreculturelmontdore.nc

POUR TOUTE INSCRIPTION, MUNISSEZ-VOUS :

- d'une copie de la pièce d'identité de l'enfant (passeport, acte de naissance) ;
- d'une copie des cartes Cafat et Mutuelle ;
- de l'attestation de bourse pour les bénéficiaires ;
- **d'un certificat médical daté de moins de 3 mois.**

Début des activités à partir du 1^{er} mars.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

DANSE

DANSE CLASSIQUE ET MODERNE

- Association Ten'Danse - Cours de danse au Vallon-Dore – ☎ 86 70 39

DANSE INDONÉSISIENNE

- Association indonésienne de Nouvelle-Calédonie (AINC) – ☎ 85 96 94

DANSE MÉLANÉSIENNE

- Association jeunesse avenir du Mont-Dore ☎ 79 08 42

DANSE POLYNÉSISIENNE

- Association HOAHERE
✉ hoahere2014@gmail.com
- Hei Pua Nui – ☎ 82 30 69
- Moana Nui – ☎ 92 70 19
- Tamara – ☎ 51 85 10
- Tahiti Nui – ☎ 82 70 42
✉ ass_tahitinui@yahoo.fr

- École de danse Tehei – ☎ 78 06 28
✉ tehei-ilo@canl.nc
- Te Mono Roa – ☎ 92 02 75
✉ temonoroa@hotmail.fr

DANSE WALLISIENNE ET FUTUNIENNE

- Faka Galo Gataa – ☎ 43 46 90
- Mau Mau Fenua – ☎ 99 61 23
- Faiva Mako – ☎ 98 22 18 ou 83 61 92
- Association Tofu Tauhi-kavelogo – ☎ 83 44 81
- Association Kea Fatu – ☎ 43 65 48 ou 78 59 55

DANSE HIP-HOP ET ORGANISATION

D'ÉVÉNEMENTS DE HIP-HOP

- Street Force Attitude – ☎ 82 61 66
✉ cie_streetforce@yahoo.fr

ASSOCIATION TAMBOUR JAPONAIS

- Prestation tambour – ☎ 82 36 99 ou 85 67 22

ARTISANAT ET RESTAURATION

ARTISANAT ET RESTAURATION

- Association Les Océaniennes du Mont-Dore ☎ 43 21 26

ARTISANAT ET PLANTES

- Antoinette Bouillant – ☎ 92 68 22

ARTISANAT POLYNÉSISIEN

- A Tauturu Iana – ☎ 81 93 07

ARTISANAT, PLANTES, PRODUITS

MARAÎCHERS ET RESTAURATION

- Comité du marché des femmes de Saint-Louis – ☎ 78 52 42

RESTAURATION ET PLANTES

- Association Mouvement Féminin pour un Souriant Village Mélanésien – ☎ 92 82 55

ARTISANAT ET PRODUCTION DE UKULÉLÉS

- Heitama Fabrication – ☎ 51 85 10
- ✉ rogerukulele@hotmail.fr

ARTISANAT, LAPIDAIRE ET POTERIE

- Tiaré Poréa – ☎ 43 41 02
- Artisan potier – ☎ 79 43 60
- Végétal Art – ☎ 24 92 63
- Poterie MC – ☎ 43 37 05
- Artisan lapidaire « Feuille d'or » – ☎ 43 67 84
- Au p'tit lagon – ☎ 99 95 30
- Isabelle Okoué – ☎ 77 82 79

ARTISANAT DIVERS

- Tokoni Ofa Pacifica Artisanat océanien
- ☎ 83 60 49

PEINTRES

- Lise-Marie Harbulot – ☎ 43 12 34
- Pierre Nanty – ✉ pierrenanty1@gmail.com

MUSIQUE ET CHANT

- Association Dix Vers Cités – ☎ 85 38 16
- Amicale des Bretons – ☎ 86 76 10 ou 43 56 94
- Ethnic Music Espoir – ☎ 98 10 51
- Shem Bénébig – ☎ 76 69 34
- Karaoké – ☎ 96 11 62
- Lions Rock – ☎ 96 11 62
- Au Piano Dore – ☎ 43 23 16 ou 97 46 11
- Association Abrakadobra – ☎ 91 05 33

PATRIMOINE ET SCULPTURE

- Association des Villes Jumelles du Mont-Dore
- ☎ 43 35 70
- Cécile Sakilia – ☎ 94 39 93
- Clarisse Itrema – ☎ 93 91 79
- ADJE – ☎ 75 08 02
- Jean-Marie Ganeval – ☎ 97 87 78
- Francis Loter – ☎ 97 74 68



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

ACROYOGA

• Acroyoga NC – ☎ 75 06 55

AIKIDO

• École Aïkido – Michel Mariotte
☎ 81 45 81 – ✉ danielkas@gmx.com

ATHLÉTISME

• Athletic Club Espoir de Boulari
☎ 76 99 84 – ✉ club.aceb@gmail.com
• Track'nc – ☎ 54 25 25 – ✉ contact@track.nc

BADMINTON

• Club jeunesse indonésienne
☎ 79 54 62 – ✉ martodar@canl.nc

BASEBALL

• Dolphin's du Mont-Dore Baseball Club
☎ 25 89 89 ou 77 82 89
✉ bvelayoudon@gmail.com

BASKET-BALL

• Mont-Dore Basket Club
☎ 77 79 30 – ✉ secreteriat.mdbc@gmail.com

BOXE

• Mont-Dore Ring Vallon-Dore
☎ 43 09 69 – ✉ adeline.peniabelle@hotmail.fr
• Boxing Club Mont-Dore Boulari
☎ 72 02 24 ou 77 10 91 – ✉ arnaud.beauvois@free.fr

CLUB CANIN

• Club canin du Mont-Dore
☎ 81 28 85 – ✉ lorelei@offratel.nc

CHAMBARA

• Sakura Dojo
☎ 48 44 59 – ✉ saphinchristine@mls.nc

COURSE À PIED

• Mont-Dore Trail
☎ 75 05 30 – ✉ montdoretrail@gmail.com

• Course d'orientation Atlas

☎ 79 63 30 – ✉ ascoatlas@yahoo.fr

CYCLISME

• VCC du Mont-Dore
☎ 78 09 27 – ✉ jarop@lagoon.nc

ÉCHECS

• Le Roc du Mont-Dore
☎ 85 17 68 – 92 37 91 – ✉ leroc.echecs@gmail.com

ÉQUITATION

• Club hippique La Cravache du Mont-Dore
☎ 43 37 22 – ✉ cravache.montdore@gmail.com

FOOTBALL

• AS Mont-Dore
☎ 84 54 58 – ✉ luciemoatea@gmail.com
• Club athlétique de Saint-Louis
☎ 86 48 80 – ✉ reginald.decoire@ddec.nc

FOOTBALL AMÉRICAIN

• Tama Toa MDFA
☎ 96 45 65 – ✉ tamatoa.mdfa@gmail.com

FORCE ATHLÉTIQUE

• Force Plus
☎ 79 34 64 – ✉ clubforceplus@gmail.com

GYMNASTIQUE

• Mont-Dore gym
☎ 75 37 19 – ✉ montdoregym@gmail.com

HALTÉROPHILIE

• Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore
☎ 74 83 57 ou 85 50 68
✉ ihmd.association@gmail.com

HANDBALL

• Jeunesse Sportive du Mont-Dore
☎ 41 26 38 ou 77 38 36 – ✉ jsmd@mls.nc

HANDISPORT

- Union Sportive des Handicapés du Mont-Dore
☎ 43 57 00 – ✉ Hemmanuel@offratel.nc

HANDIBASKET

- Section Handibasket au Mont-Dore Basket Club
☎ 77 79 30 – ✉ secreteriat.mdbc@gmail.com

JUDO

- Judo Club du Mont-Dore - ☎ 87 85 06
✉ jcmand98810@gmail.com
✉ jlbjudo.nc@gmail.com
- Tôkon Judo Club
☎ 74 08 43 – ✉ gchad98@hotmail.com

KARATÉ

- Association Karaté Shotokan de Boulari
☎ 91 92 61 – ✉ karateaksb@hotmail.com

KYODO

- ☎ 78 60 86 – ✉ ritterszki@lagoon.nc

MUAY THAI

- ☎ 90 40 80 – ✉ Teamnbc98@yahoo.fr

NATATION

- Mont-Dore Natation
☎ 86 02 39 – ✉ montdorenatation@yahoo.fr

PÉTANQUE

- Les Boules du Mont-Dore
☎ 92 23 85 ou 77 17 35
✉ mataikamoanaclaudia@gmail.com

RUGBY

- Rugby Club du Mont-Dore
☎ 79 84 97
✉ rugbyclubmontdore.nc@hotmail.com

SELF-DÉFENSE

- Self-défense du Mont-Dore
☎ 76 19 65 ou 76 48 45 - ✉ tepantkd@hotmail.fr

TAEKWONDO

- Kwon Bong Sik Taekwondo Mont-Dore
☎ 78 14 24 – ✉ president@tkdmontdore.nc

TENNIS

- Tennis club du Mont-Dore
☎ 76 18 22 – ✉ tcmontdore@canl.nc

TENNIS DE TABLE

- ☎ 78 18 36 – ✉ estiennett@mls.nc

TIR À L'ARC

- Archerie club du Mont-Dore
☎ 43 30 29 – ✉ yveuss98@outlook.fr

TIR À LA CIBLE

- Kavi Maga Club
☎ 95 06 77 – ✉ naglejean@outlook.fr

TRIATHLON

- AS Tri du Mont-Dore
☎ 80 55 74 – ✉ palacio.aurore@gmail.com

TWIRLING

- Twidagirls
☎ 84 80 87 – ✉ catty-saraswati@hotmail.com

VA'A

- Mont-Dore Shell Va'a
☎ 77 72 04 – ✉ laurent.parotu@sign.nc

VOILE / VA'A / JEUNESSE

- Les Piroguiers du Mont-Dore
☎ 43 34 76 ou 81 99 83
✉ piroguiersmontdore@mls.nc

VOLLEY-BALL

- Association sportive volley-ball du Mont-Dore
☎ 51 73 35 – ✉ nivaleta.tui@province-sud.nc

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

- ☎ 43 80 02 (laisser un message)
✉ omsmontdore@lagoon.nc

NUMÉROS UTILES

LA VILLE

HÔTEL DE VILLE DE BOULARI

☎ 43 70 00

ANTENNE DE PROXIMITÉ DE SAINT-LOUIS

☎ 44 96 15

BIBLIOTHÈQUE DENISE-FREY À PONT-DES-FRANÇAIS

☎ 43 67 11

CAISSE DES ÉCOLES

☎ 43 55 32

CELLULE COMMUNICATION

☎ 43 70 00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

☎ 41 03 20

CENTRE CULTUREL DU MONT-DORE

☎ 41 90 90

DIRECTION DES SERVICES D'ANIMATION ET DE PRÉVENTION (DSAP)

☎ 43 26 69

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE PROXIMITÉ (DSTP)

☎ 43 30 36

MAIRIE ANNEXE DE PLUM

☎ 43 76 06

MÉDIATHÈQUE DE BOULARI

☎ 43 72 35

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

☎ 43 13 96

SERVICE DE LA PRÉVENTION

☎ 43 71 26

N° VERT : 05 15 16

SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE

☎ 43 72 20

PISCINE MUNICIPALE

☎ 41 13 95

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS

☎ 18

POLICE MUNICIPALE

☎ 1022 OU 43 64 00

POLICE

☎ 17

GENDARMERIE À PONT-DES-FRANÇAIS

☎ 44 87 26

GENDARMERIE À PLUM

☎ 44 87 70

PC SECOURS EN MER

☎ 16

SAMU

☎ 15

SOS MÉDECINS

☎ 15

SOS ÉCOUTE

☎ N° VERT : 05 30 30

MÉDIATEURS

☎ N° VERT : 05 15 16

ASSISTANTES SOCIALES

☎ 43 56 78

LA SANTÉ LA SOLIDARITÉ

CAFAT

☎ 26 02 10

CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE DE BOULARI

☎ 41 66 82

DISPENSARE DE BOULARI

☎ 43 56 78

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

☎ 43 99 53

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

☎ 27 22 72

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
D 1	Jour de l'An	M 1	S ^e Ella	M 1	S. Aubin	S 1	S. Hugues	L 1	Fête du Travail	J 1	S. Justin 22
L 2	S. Basile	J 2	Présentation 5	J 2	S. Charles le Bon	D 2	S ^e Sandrine	M 2	S. Boris	V 2	S ^e Blainde
M 3	S ^e Geneviève	V 3	S. Blaise	V 3	S. Guénolé	L 3	S. Richard	M 3	Ss. Philippe, Jacques	S 3	S. Kévin
M 4	S. Odilon	S 4	S ^e Véronique	S 4	S. Casimir 9	M 4	S. Isidore	J 4	S. Sylvain 18	D 4	S ^e Clotilde/Fête des Mères
J 5	S. Edouard 1	D 5	S ^e Agathe	D 5	S ^e Olive/Fête Gd. Mères	M 5	S ^e Irène	V 5	Céil Accords Nouméa	L 5	S. Igor
V 6	S ^e Mélaïne	L 6	S. Gaston ☺	L 6	S ^e Colette	J 6	S. Marcelin ☺	S 6	S ^e Prudence ☺	M 6	S. Norbert
S 7	S. Raymond ☺	M 7	S ^e Eugénie	M 7	S ^e Filibert ☺	V 7	S. J.-Bapt. de la Salle/Vendredi Saint	D 7	S ^e Gisèle	M 7	S. Gilbert 23
D 8	S. Lucien/Épiphanie	M 8	S ^e Jacqueline 6	M 8	S. Jean de Dieu	S 8	S ^e Julie	L 8	Victoire 1945	J 8	S. Médard
L 9	S ^e Alix	J 9	S ^e Apolline	J 9	S ^e Françoise 10	D 9	S. Gauthier/Pâques	M 9	S. Pacôme	V 9	S ^e Diane
M 10	S. Guillaume	V 10	S. Arnaud	V 10	S. Vivien	L 10	S. Fulbert/Lundi de Pâques	M 10	S ^e Solange	S 10	S. Landry
M 11	S ^e Pauline	S 11	N.-D. Lourdes	S 11	S ^e Rosine	M 11	S. Stanislas	J 11	S ^e Estelle 19	D 11	S. Barnabé ☺
J 12	S ^e Tatiana 2	D 12	S. Félix	D 12	S ^e Justine	M 12	S. Jules 15	V 12	S. Achille	L 12	S. Guy
V 13	S ^e Yvette	L 13	S ^e Béatrice	L 13	S. Rodrigue	J 13	S ^e Ida ☺	S 13	S ^e Rolande ☺	M 13	S. Antoine de Padoue
S 14	S ^e Nina	M 14	S. Valentin ☺	M 14	S ^e Mathilde	V 14	S. Maxime	D 14	S. Matthias	M 14	S. Elisée
D 15	S. Rémi ☺	M 15	S. Claude	M 15	S ^e Louise ☺	S 15	S. Pateme	L 15	S ^e Denise	J 15	S ^e Germaine 24
L 16	S. Marcel	J 16	S ^e Julienne 7	J 16	S ^e Bénédicte 11	D 16	S. Benoît-Joseph	M 16	S. Honoré	V 16	S. J.-F. Régis
M 17	S ^e Roseline	V 17	S. Alexis	V 17	S. Patrick	L 17	S. Anicet	M 17	S. Pascal 20	S 17	S. Hervé
M 18	S ^e Prisca	S 18	S ^e Bernadette	S 18	S. Cyrille	M 18	S. Parfait	J 18	S. Eric / Ascension	D 18	S. Léonce/Fête des Pères ☺
J 19	S. Marius 3	D 19	S. Gabin	D 19	S. Joseph	M 19	S ^e Emma 16	V 19	S. Yves	L 19	S. Romuald Fête Dieu
V 20	S. Sébastien	L 20	S ^e Aimée ●	L 20	S. Herbert	J 20	S ^e Odette ●	S 20	S. Bernardin ●	M 20	S. Sylve
S 21	S ^e Agnès	M 21	S. Damien/Mardi Gras	M 21	S ^e Clémence	V 21	S. Anselme	D 21	S. Constantin	M 21	S. Rodolphe
D 22	S. Vincent ●	M 22	S ^e Isabelle/Cendres	M 22	S ^e Léa ●	S 22	S. Alexandre	L 22	S. Emile	J 22	S. Alban 25
L 23	S. Barnard	J 23	S. Lazare 8	J 23	S. Victorien 12	D 23	S. Georges	M 23	S. Didier	V 23	S ^e Audrey
M 24	S. Fr. de Sales	V 24	S. Modeste	V 24	S ^e Catherine de Sué.	L 24	S. Fidèle	M 24	S. Donatien	S 24	S. Jean-Baptiste
M 25	Conv. de S. Paul 4	S 25	S. Roméo	S 25	Annunciation	M 25	S. Marc	J 25	S ^e Sophie 21	D 25	S. Prosper
J 26	S ^e Paule	D 26	S. Nestor	D 26	S ^e Larissa ☺	M 26	S ^e Alida	V 26	S. Bénéger	L 26	S. Anthelme/Ann. Accord Matignon ☺
V 27	S ^e Angèle	L 27	S ^e Honorine ☺	L 27	S. Habib	J 27	S ^e Zita 17	S 27	S. Augustin	M 27	S. Fernand
S 28	S. Th. d'Acquin	M 28	S. Romain	M 28	S. Gontran	V 28	S ^e Valérie ☺	D 28	S. Germain/Pentecôte	M 28	S. Irénée 26
D 29	S. Gildas ☺	● Vacances scolaires		M 29	S ^e Gladys ☺	S 29	S ^e Catherine de Sienne	L 29	S. Aymar/L. de Pentecôte	J 29	Ss. Pierre, Paul
L 30	S ^e Marline	☺ Heures d'été heure Europe		J 30	S. Amédée 13	D 30	S. Robert	M 30	S. Ferdinand	V 30	S. Martial
M 31	S ^e Marcelle			V 31	S. Benjamin			M 31	Visitation		

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
S 1	S. Thierry	M 1	S. Alphonse	V 1	S. Gilles	D 1	S ^e Thérèse de l'E.-J./Fête Gd. Pères	M 1	Toussaint	V 1	S ^e Florence
D 2	S. Martinien	M 2	S. Julien Eymard ☺	S 2	S ^e Ingrid	L 2	S. Léger	J 2	Jour des défunts	S 2	S ^e Viviane
L 3	S. Thomas ☺	J 3	S ^e Lydie 31	D 3	S. Grégoire	M 3	S. Gérard	V 3	S. Hubert 44	D 3	S. François-Xavier
M 4	S. Florent	V 4	S. J.-M. Vianney	L 4	S ^e Rosalie	M 4	S. François d'Assise	S 4	S. Charles	L 4	S ^e Barbara
M 5	S. Antoine	S 5	S. Abel	M 5	S ^e Raïssa	J 5	S ^e Fleur 40	D 5	S ^e Sylvie ☺	M 5	S. Gérard ☺
J 6	S ^e Mariette 27	D 6	Transfiguration	M 6	S. Bertrand 36	V 6	S. Bruno	L 6	S ^e Bernille	M 6	S. Nicolas
V 7	S. Roual	L 7	S. Gaétan	J 7	S ^e Reine ☺	S 7	S. Serge ☺	M 7	S ^e Carine	J 7	S. Ambroise 49
S 8	S. Thibaut	M 8	S. Dominique ☺	V 8	Nativité de Marie	D 8	S ^e Pégélie	M 8	S. Geoffroy	V 8	Imm. Conception
D 9	S ^e Amandine	M 9	S. Amour 32	S 9	S. Alain	L 9	S. Denis	J 9	S. Théodore 45	S 9	S. Pierre Fourier
L 10	S. Ulrich ☺	J 10	S. Laurent	D 10	S ^e Inès	M 10	S. Chidain	V 10	S. Léon	D 10	S. Romaric
M 11	S. Benoît	V 11	S. Claire	L 11	S. Adelphe	M 11	S. Firmin	S 11	Armistice 1918	L 11	S. Daniel
M 12	S. Olivier 28	S 12	S. Clarisse	M 12	S. Apollinaire	J 12	S. Wilfried 41	D 12	S. Christian	M 12	S. J.-F. de Chantal
J 13	Ss. Henri, Joël	D 13	S. Hippolyte	M 13	S. Aimé 37	V 13	S. Géraud	L 13	S. Brice ●	M 13	S ^e Lucie ●
V 14	Fête Nationale	L 14	S. Evarad	J 14	Croix Glorieuse	S 14	S. Juste	M 14	S. Sidoine	J 14	S ^e Odile 50
S 15	S. Donald	M 15	Assomption	V 15	S. Roland ●	D 15	S ^e Thérèse d'Avila ●	M 15	S. Albert	V 15	S ^e Ninon
D 16	N.-D. Mt-Carmel	M 16	S. Armel ●	S 16	S ^e Edith	L 16	S ^e Edwige	J 16	S ^e Marguerite 46	S 16	S ^e Alice
L 17	S ^e Charlotte	J 17	S. Hyacinthe 33	D 17	S. Renaud	M 17	S. Baudouin	V 17	S ^e Elisabeth	D 17	S. Gœl
M 18	S. Frédéric ●	V 18	S ^e Hélène	L 18	S ^e Nadège	M 18	S. Luc	S 18	S ^e Aude	L 18	S. Gatien
M 19	S. Arsène	S 19	S. Jean-Eudes	M 19	S ^e Emilie	J 19	S. René 42	D 19	S. Tanguy	M 19	S. Urbain
J 20	S ^e Marina 29	D 20	S. Bernard	M 20	S. Davy	V 20	S ^e Adeline	L 20	S. Edmond ☺	M 20	S. Théophile ☺
V 21	S. Victor	L 21	S. Christophe	J 21	S. Matthieu 38	S 21	S ^e Céline	M 21	Présence de Marie	J 21	ÉTÉ 51
S 22	S ^e Marie-Madeleine	M 22	S. Fabrice	V 22	S. Maurice	D 22	S ^e Elodie ☺	M 22	S ^e Cécile	V 22	S ^e Fr.-Xavière
D 23	S ^e Brigitte	M 23	S ^e Rose de Lima 34	S 23	S. Constant ☺	L 23	S. Jean de Capistran	J 23	S. Clément 47	S 23	S. Armand
L 24	S ^e Christine	J 24	S. Barthélémy ☺	D 24	S ^e Théo/Fête de la Citoyenneté	M 24	S. Florentin	V 24	S ^e Flora	D 24	S. Adèle
M 25	S. Jacques	V 25	S. Louis	L 25	S. Hermann	M 25	S. Crépin	S 25	S. Catherine	L 25	Noël
M 26	Ss. Anne, Joachim	S 26	S ^e Natacha	M 26	S. Côme, Damien	J 26	S. Dimitri 43	D 26	S ^e Delphine	M 26	S. Etienne
J 27	S ^e Nathalie 30	D 27	S ^e Monique	M 27	S. Vincent de Paul	V 27	S ^e Emeline	L 27	S. Séverin ☺	M 27	S. Jean l'évang. ☺
V 28	S. Samson	L 28	S. Augustin	J 28	S. Venceslas 39	S 28	Ss. Simon, Jude	M 28	S. Jacq. de la M.	J 28	Ss. Innocents 52
S 29	S ^e Marthe	M 29	S ^e Sabine	V 29	S. Michel ☺	D 29	S. Narcisse ☺ ☺	M 29	S. Saturnin	V 29	S. David
D 30	S ^e Juliette	M 30	S. Fiacre 35	S 30	S. Jérôme	L 30	S. Bienvenue	J 30	S. André 48	S 30	S. Roger
L 31	S. Ignace de Loyola	J 31	S. Aristide ☺			M 31	S. Quentin/Halloween			D 31	S. Sylvestre/S ^e Famille